

LIVRET DES ETUDES 2016-2017

Licence Culture et Langues Mention Lettres Modernes 2^e année

FACULTE DES HUMANITES

Doyen de la Faculté : **Yannick Le Boulicaut**
Responsable de formation : **Anne Prouteau**
Responsable des études : **Catherine Delmas**

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES	4
INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES	6
1 - Mineures.....	6
2 - Projet Professionnel de l'Étudiant.....	9
3 - Examens.....	12
Conditions de validation du diplôme.....	12
Organisation des examens	14
Résultats et délivrance des diplômes	16
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017.....	18
ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 3	22
ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 4.....	28

INFORMATIONS GENERALES

L'Université Catholique de l'Ouest est dirigée par le Recteur, Monsieur Dominique VERMERSCH, assisté par deux vice-recteurs, Monsieur Olivier LE BERRE et Monsieur Laurent PERIDY, et deux délégués généraux, Monsieur Patrick BARBIER (Délégué à la Vie étudiante et à la Culture) et Monsieur Benoît RAVELEAU (Délégué à la Formation permanente et professionnelle).

A partir de Septembre 2014, la Faculté des Humanités de l'Université Catholique de l'Ouest se déploie sur cinq campus (Angers, Arradon, Guingamp, Laval, Papeete). Pour le campus d'Angers, la Faculté des Humanités correspond à la fusion de trois instituts, à savoir : l'IPLV, l'IALH et les formations en sciences de l'information et de la communication de l'ISCEA. En s'appuyant sur l'expertise professionnelle et l'héritage académique de ces trois Instituts, la Faculté des Humanités regroupe les formations d'arts plastiques, histoire, histoire de l'art, information-communication, langues, lettres et musique et musicologie afin d'ouvrir à l'interdisciplinarité, renforcer les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant et mettre en œuvre des formations de qualité reconnues par l'insertion professionnelle d'un important réseau d'anciens étudiants.

Elle constitue la seule Faculté des Humanités sur le territoire national.

Décanat de la Faculté des humanités :

- Doyen : **Yannick Le Boulicaut**
- Secrétaire général de Faculté : **Pierre BOUILLON**
- Vice-doyen à la Formation : **Sophie ROCH-VEIRAS**
- Vice-doyen à la Recherche et à l'Innovation : **Daniel LEVEQUE**

Pour toute question (cours, orientation, ouverture disciplinaire, examens, méthodologie, etc.), l'étudiant s'adresse **prioritairement** au responsable des études de Lettres modernes, **Madame Catherine DELMAS**

Toute demande de rendez-vous auprès du responsable est effectuée par l'étudiant par mail (catherine.delmas@uco.fr).

L'accueil et les secrétariats de la Faculté des Humanités sont assurés au 5^e étage du bâtiment Bazin.

INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES

1 – MINEURES (PARCOURS-TYPE)

Dès la Licence 1, au sein des licences de la Faculté des Humanités de l'UCO, l'étudiant choisit une mineure (60 heures/semestre), en complément de sa Majeure (par ex. Lettres). Il est conseillé à l'étudiant de choisir une mineure en fonction du projet professionnel qu'ils envisagent.

Cependant, ces mineures permettent plusieurs ouvertures quant aux réorientations des étudiants et aux passerelles qu'ils peuvent désirer suivre ; ainsi, il est possible de changer de mineure à l'issue du semestre 1 et du semestre 2, ou même d'inverser Majeure et Mineure (si celle-ci est offerte dans la majeure sur le site de formation) à l'issue du semestre 1 et du semestre 2. Pour cela, l'étudiant doit contacter un mois avant la fin du semestre le responsable de formation de la licence suivie. Le changement se fait de manière encadrée. Après motivation de la demande par l'étudiant.

À partir du semestre 3, les éventuels changements d'orientation ne sont plus automatisés et nécessitent un entretien concernant le projet de formation et d'insertion de l'étudiant.

Les mineures proposées sur le campus d'Angers sont les suivantes :

1. Sociétés, cultures, frontières européennes
2. Langues et cultures
3. Lettres, culture et écritures créatives
4. Sciences Politiques
5. Économie, communication et management
6. Culture et enjeux patrimoniaux
7. Journalisme, multimédia et réseaux sociaux
8. Droit
9. Expériences plastiques et design graphique
10. Histoire de l'art
11. Information et communication
12. Musiques actuelles et paysages sonores
13. Théâtre
14. Philosophie
15. Théologie et Sciences religieuses

SOCIETES, CULTURES, FRONTIERES EUROPEENNES

Approfondir les enjeux contemporains de la place de l'Europe dans le monde à travers une analyse résolument pluridisciplinaire qui emprunte aussi bien à l'histoire qu'à la géographie, à la sociologie qu'à la géopolitique ou encore à l'art. Des fondements culturels de l'Europe à l'histoire de la construction européenne, cette mineure vise à développer la réflexion et renforcer la culture générale nécessaire à la plupart des concours (journalisme, fonction publique, organisations internationales) et à de nombreux masters.

LANGUES ET CULTURES

Développer les compétences linguistiques en s'appuyant sur des bases grammaticales, lexicales et syntaxiques solides, tout en permettant d'appliquer ces connaissances aux domaines culturels, artistiques, historiques et médiatiques. Ce parcours propose le développement de 2 langues qui doivent être travaillées de façon conjointe afin que leur niveau de maîtrise puisse être équivalent.

LETTRES, CULTURE ET ECRITURES CREATIVES

Développer des connaissances et des compétences dans le domaine de la littérature au sens large du terme : ainsi ce sont les rapports entre la littérature et les arts (cinéma, peinture, musique...), la connaissance des métiers du livre, de la presse écrite ou encore les techniques de la lecture, de l'écriture créative qui doivent enrichir le parcours de l'étudiant en lui permettant d'avoir à la fois une solide culture générale et des capacités d'analyse critique.

SCIENCES POLITIQUES

Acquérir les bases nécessaires à une appréhension des questions politiques et comprendre les problématiques internationales liées à la mondialisation, aux institutions internationales et aux évolutions des stratégies internationales des États. Analyse approfondie de l'actualité européenne et internationale en anglais.

ÉCONOMIE, COMMUNICATION ET MANAGEMENT

Se spécialiser dans les domaines ayant trait à l'environnement général de l'exercice d'une activité économique et au fonctionnement des organisations (niveaux macro et micro, interne et externe). Approches économique et juridique, notions de veille, de communication et de management seront détaillées en tenant compte de la spécificité des organisations concernées (entreprises, collectivités territoriales, etc.).

CULTURE ET ENJEUX PATRIMONIAUX

Acquérir un socle de connaissances autour des arts (histoire de l'art, cinéma, musique), des institutions culturelles, de leur histoire - française et européenne - en s'interrogeant notamment sur les problématiques liées aux notions complexes de « Patrimoine » et de « Médiation culturelle ». Cette mineure permet de préparer un projet professionnel lié aux métiers du secteur culturel.

JOURNALISME, MULTIMEDIA ET RESEAUX SOCIAUX

Acquérir des connaissances et des compétences pour développer un projet professionnel lié au journalisme, mais également à la communication digitale, notamment autour de la production, la gestion et des techniques de l'information, en particulier appliquées à un environnement médiatique numérique.

DROIT

Acquérir des connaissances et des compétences centrales en sciences juridiques, tout en permettant le dialogue avec les disciplines frontalières, afin de comprendre le rôle du droit dans le développement et l'organisation des institutions et des sociétés. Approches historiques et philosophiques de l'évolution du Droit et maîtrise des systèmes administratifs et judiciaires de la France et de l'Union Européenne.

EXPERIENCES PLASTIQUES ET DESIGN GRAPHIQUE

Réalisations visuelles et/ou sonores en lien étroit avec l'art contemporain, avec la mise en situation dans des espaces donnés et/ou inventés de différentes techniques d'expression et de représentation, à travers l'utilisation de pratiques artistiques traditionnelles (dessin, peinture, sculpture, photographie), en lien avec les outils multimédias récents (projections vidéo, son et éclairage). Création d'objets de communication visuelle liés au domaine artistique.

HISTOIRE DE L'ART (pour non-spécialistes)

Ouverture aux non-spécialistes, afin d'acquérir un socle de connaissances en Histoire générale de l'art par l'étude des différentes périodes artistiques, des origines antiques aux pratiques contemporaines. Les thématiques retenues, associées à des enseignements d'esthétique, permettent d'envisager les axes essentiels de la réflexion et des créations artistiques occidentales.

INFORMATION ET COMMUNICATION (pour non-spécialistes)

Ouverture aux non-spécialistes, afin d'acquérir et développer des compétences et connaissances dans les domaines de la production, du traitement et de la diffusion de l'information, ainsi que des enjeux et impacts de la communication au sens large du terme. Étude des usages médiatiques et du rôle des industries culturelles, avec également une coloration politique et institutionnelle des sciences de l'information et de la communication.

MUSIQUES ACTUELLES ET PAYSAGES SONORES

A travers une pratique musicale régulière, développement des compétences autour des musiques actuelles (amplifiées notamment) et de l'illustration sonore sous toutes ses formes (bande son de film, documentaire, bruitages, ambiances, design sonore etc.). Synthèse entre cours théoriques et pratiques thématiques, en partenariat avec le Chabada et Sans-Détour, l'un des trois grands éditeurs français de jeu de rôle sur table...

THEATRE

Explorer les connaissances fondamentales concernant les grands textes du théâtre, son histoire en tant qu'art lié à des développements linguistiques et socio-culturels, ainsi que sa pratique sous plusieurs aspects techniques, afin de permettre aux étudiants de monter en compétence dans le jeu, la mise en scène et la gestion de projet théâtral. Association avec des partenaires culturels locaux, comme le NTA notamment.

PHILOSOPHIE

Acquérir un socle de connaissances conceptuelles à travers l'étude de textes et de questions incitant à la réflexion argumentée des étudiants, à travers l'analyse des grandes périodes philosophiques (de l'époque antique à l'époque contemporaine) et des grandes questions philosophiques (langage, logique, connaissance, métaphysique et éthique).

THEOLOGIE ET SCIENCES RELIGIEUSES

Exploration des grandes questions théologiques à travers l'étude de textes et de questions incitant à l'exploration de la pensée et de l'argumentation, grâce à l'analyse en profondeur des textes bibliques, de la patristique, de la sociologie des religions et de la spiritualité dans son ensemble.

2 – PROJET PROFESSIONNEL DE L'ÉTUDIANT

L'UCO propose dans toutes les facultés, un dispositif intitulé « Projet Professionnel de l'Étudiant » (PPE) destiné à nourrir la réflexion de l'étudiant en licence sur les possibilités qui s'offrent à lui en termes professionnels, s'il ne s'est pas d'ores et déjà inscrit dans un parcours « Métiers de l'Enseignement ». L'objectif est de mettre en œuvre une dynamique, de donner une méthode permettant de rendre l'étudiant acteur de son orientation dans ses choix à venir. Ce dispositif est mis en place par des enseignants des facultés et des conseillers d'orientation du SOI. Cet enseignement en licence 2e année se déroule sur l'ensemble des deux semestres.

À partir de la 2^e année, les étudiants peuvent choisir à la place du PPE, le **PPE+** qui leur permet d'aborder de manière plus approfondie des métiers : **Métiers de l'enseignement** ou **Métiers du français langue étrangère (FLE)** ou **Métiers du livre et de la médiation de l'information**.

➤ Métiers de l'enseignement

Objectifs :

- Apprendre à identifier, caractériser et développer des stratégies d'observation, de communication et d'analyse du milieu professionnel lié à l'éducation ;
- Apprendre à analyser ses propres expériences professionnelles ;
- Apprendre à questionner son projet personnel et à le nourrir de références ;
- Acquérir une maîtrise experte de la langue française ;
- Parfaire la maîtrise des disciplines du concours de recrutement.

9

Après ce parcours, les étudiants peuvent envisager la poursuite de leurs études dans des Masters professionnels spécialisés dans l'enseignement du 1^{er} et du 2nd degré (Angers), cadre pédagogique dans l'enseignement (Angers), dans la formation.

Organisation :

Semestre 3 – 36 h (CM18 et TD18)

- Renforcement disciplinaire (maths en 1^{er} degré – discipline du concours en 2nd degré) (18h)
- Questionnement professionnel : les questions relevant de la pédagogie (18h)

Semestre 4 – 36 h (CM18 et TD18)

- Soutien français (18h) ou Renforcement disciplinaire (18h)
- Questionnement professionnel : les questions relevant de la pédagogie (18h)
- Stage d'une semaine en milieu scolaire

Semestre 5 – 36 h (CM18 et TD18)

- Soutien français (18h) ou Renforcement disciplinaire (18h)
- Questionnement professionnel : les questions relevant de la didactique (18h)

Semestre 6 – 36 h (CM18 et TD18)

- Renforcement disciplinaire (maths en 1^{er} degré – discipline du concours en 2nd degré) (18h)
- Questionnement professionnel : les questions relevant de la pédagogie (18h)

- Stage d'une semaine en milieu scolaire

➤ **Métiers du français langue étrangère (FLE)**

Objectifs :

- S'initier au métier de l'enseignement et de la diffusion de la langue et de la culture françaises aux étrangers et/ou à l'étranger
- Comprendre la place de la langue et de la culture française dans le monde et les enjeux liés à la Francophonie
- Revisiter l'histoire du français à travers les méthodologies qui permettent de l'enseigner et de concevoir des supports d'enseignement
- Travailler les outils didactiques : ressources numériques, manuels,
- S'initier au multimédia pédagogique (TBI et les nouvelles technologies)
- Acquérir les bases théoriques et pratiques de la didactique des langues

Après ce parcours, les étudiants peuvent envisager la poursuite de leurs études dans un master de didactique des langues, de FLE (UCO ou autre université) ou dans un Master d'enseignement pour passer le concours de professeur des écoles, de professeur des collèges, un master dans les domaines de l'éducation ou de la formation (UCO ou autre université).

Organisation :

Semestre 3 - 24 heures (12 CM / 12 TD) - Didactique du Fle 1

- Le français dans le Monde (12 h)
- Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle (avec 8 heures d'immersion en langue nouvelle et 4 heures de réflexion-bilan)

10

Semestre 4 - 24 heures (12 CM / 12 TD) - Didactique du Fle 2

- Méthodologie de l'enseignement (Histoire des méthodologies et analyse de manuels 12h)
- Approches didactiques FLE (français langue étrangère), FLM (français langue maternelle), FLS (français langue de spécialité) (10h)
- Préparation et suivi de stage (2h) stage 15 jours en février

Semestre 5 - 12 heures (6 CM/ 6 TD)

- Langue française pour le FLE (Comprendre les relations entre description des -langues et pratiques d'enseignement- Phonologie et phonétique)

Semestre 6 - 36 heures (24 CM /12 TD) Didactique du Fle 3

- Approches interculturelles et littéraires (22h)
- Numérique et pédagogie (12h)
- Préparation et suivi de stage (2h) - stage 15 jours en mars/avril

➤ Métiers du livre et de la médiation de l'information

Objectifs :

- Construire un projet professionnel autour des métiers du livre et de la médiation de l'information : approche des métiers de la librairie, de l'édition et des Archives, Connaissance du métier de bibliothécaire, documentaliste, chargé de veille...
- Comprendre comment évoluent avec le numérique les formes éditoriales de transmission des savoirs et des pratiques informationnelles
- Acquérir les bases théoriques et pratiques de la gestion des collections et de l'information
- Aborder et étudier la place de l'information spécialisée et du numérique dans la société
- Acquérir des compétences grâce à des expériences professionnelles lors des stages

Après ce parcours, les étudiants peuvent envisager la poursuite de leurs études dans des Masters professionnels spécialisés en bibliothèque (Angers), en gestion de l'information (Paris 8, Lille 3...), en Archives (Angers), en veille stratégique et intelligence économique (Poitiers) ou en Master, Enseignement spécialité documentation (Angers)...

Organisation :

Semestre 3 - 36 heures (24 CM / 12 TD)

- Les métiers du livre et de la médiation de l'information (Bibliothèque, librairie, édition, Centre de documentation, Archives) (16h)
- Ressources documentaires (Livre, presse, documents audiovisuels, documents numériques) (18h)
- Préparation stage (2h). Stage de 2 semaines en février

11

Semestre 4 - 36 heures (24 CM / 12 TD)

- Gestion des documents : politique d'acquisition, traitement documentaire (description catalographique, analyse documentaire) (18h)
- Diffusion de l'information : services et produits documentaires ; recherche et exploitation de l'information, veille informationnelle (18h)

Semestre 5 - 36 heures (24CM/ 12TD)

- Connaissance des publics et communication : étude des usagers et outils de la médiation (Aménagement des espaces, accueil des publics, formation des usagers) (18h)
- Droit de l'information : propriété intellectuelle, Creative Commons, droit de l'image, droit des données personnelles (16h)
- Préparation stage (2h). Stage de 2 semaines en mars/avril

Semestre 6 – 36 h (CM24 et TD12)

- Gestion des données numériques (bases de données, logiciels documentaires, archivage numérique). (18h)
- Réseaux et cultures numériques : évolution des réseaux (web 2.0, web sémantique, mouvement de l'Open Access (Archives ouvertes), Big data... (18h)

3 – EXAMENS

Une première session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre (en janvier pour les semestres impairs, en mai pour les semestres pairs). La seconde session d'examen des semestres impairs et pairs a lieu en juin selon le calendrier universitaire établi chaque année.

Les conditions de validation du diplôme

- **Les règles de validation et de compensation**

Les enseignements sont validés par un examen terminal pouvant prendre la forme d'un écrit, d'un oral, ou d'un dossier **Une absence à l'une des épreuves au sein d'une unité d'enseignement d'une session entraîne l'impossibilité d'obtenir l'UE associée et donc la validation du semestre et la délivrance éventuelle du diplôme à cette session.**

Au sein de chaque UE, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'UE s'effectue sans note éliminatoire (sous réserve que l'ensemble des épreuves ait été subi). Toute UE où la moyenne (10/20) est obtenue est définitivement acquise.

Il y a une **compensation des UE à l'intérieur du semestre** si la moyenne au semestre est supérieure à 10/20. Les UE sont alors obtenues par compensation avec le nombre de crédits qui leur est associé. L'obtention de la moyenne générale pour les UE d'un même semestre implique, par compensation le cas échéant, l'acquisition définitive de toutes les UE de ce semestre. Toute UE obtenue, soit directement soit par compensation, est définitivement acquise avec les crédits qui s'y rapportent.

La compensation **s'effectue également par compensation annuelle**, les semestres d'une même année pouvant être validés dans leur totalité si la moyenne des deux atteint 10/20.

Dans le cas où le semestre n'est pas validé, toute UE non obtenue en première session doit être représentée obligatoirement en seconde session dans les disciplines dont la note est inférieure à 10/20. Les notes de seconde session remplacent obligatoirement les notes de première session.

Toute UE non obtenue à l'issue de la seconde session, soit directement, soit par compensation, et qui implique l'absence de validation d'un semestre doit être représentée intégralement au cours de l'année universitaire suivante dans le cadre des modalités ci-après définies relatives à la gestion des semestres en retard.

- **La composition des jurys de licence**

Les jurys de licence sont sous convention avec l'Université d'Angers. Pour chaque mention et année de formation, le jury est composé d'un Président et de membres de jurys choisis par l'Université d'Angers et l'Université Catholique de l'Ouest.

Ce jury valide définitivement l'année universitaire au vu des résultats de chaque semestre, examine les situations particulières qui lui sont soumises et arrête s'il y a lieu des dispositions spécifiques pouvant conduire à la validation des études liées à ces situations.

Il prononce l'acquisition du diplôme correspondant à l'année de formation considérée.

Le jury annuel par année de formation se décompose en jurys semestriels sous l'autorité du Président. Ces jurys semestriels sont chargés de l'examen des résultats des étudiants en vue de la validation des unités d'enseignement et/ou de l'ensemble de celles-ci, soit directement, soit par compensation ; ils examinent s'il y a lieu les situations des candidats « en gestion de semestres en retard » notamment pour suspendre leur validation ou prononcer celle-ci.

- **Les conditions de délivrance de la licence et des mentions**

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir obtenu les 180 crédits correspondant aux semestres S1 à S6.

Pour l'attribution d'une mention au diplôme, le calcul de la moyenne se fait sur les deux derniers semestres S5 et S6 de la troisième année de licence.

Il n'y a pas de mention si la moyenne générale est inférieure à 12/20.

La mention est :

Assez bien	de 12,00 à 13,99
Bien	de 14,00 à 15,99
Très bien	à partir de 16,00.

La délivrance des diplômes intermédiaires

Le libellé du DEUG est celui correspondant à la dénomination de la mention de la licence. Pour l'obtention du DEUG, l'étudiant doit avoir 120 crédits aux semestres S1 à S4. La mention au diplôme de DEUG est calculée sur les deux derniers semestres S3 et S4. Il n'y a pas de mention si la moyenne générale de L2 est inférieure à 12/20. Les étudiants qui ont validé 120 crédits sur les quatre premiers semestres se voient attribuer le DEUG de la mention de Licence pour laquelle ils ont pris une inscription. La mention est :

Assez bien	de 12,00 à 13,99
Bien	de 14,00 à 15,99
Très bien	à partir de 16,00.

Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme comprend une description du parcours suivi par l'étudiant (UE et matières). En outre, sont précisés les enseignements suivis par l'étudiant en particulier : les langues, les outils informatiques tels que le C2i, les options spécifiques, les enseignements transversaux et la mobilité internationale (SUE).

Conditions particulières

Des modalités particulières d'organisation des examens peuvent être mises en place pour les étudiants à régime d'études particuliers (sportif de haut niveau, salarié) ainsi que

pour les étudiants présentant un handicap (selon les dispositions relatives aux candidats handicapés notamment en application du décret du 21 décembre 2005).

La demande accompagnée des pièces justificatives et d'un avis du Responsable Pédagogique de leur filière doit être formulée au Secrétariat Universitaire.

Organisation des examens

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire. Elles sont précisées dans ce livret au sein de chaque tableau de formation et après chaque présentation d'enseignement.

L'arrêté de nomination des jurys par niveau de formation est affiché pour communication de la composition des jurys aux étudiants préalablement au début des épreuves du premier semestre.

Les épreuves, écrites ou orale durant le semestre sont sous la responsabilité du professeur, l'épreuve hors cours est organisée par l'institut, la convocation des étudiants se fait par voie d'affichage avant le début des épreuves (et comporte toutes indications précises concernant la date, l'horaire, le lieu précis pour chaque épreuve clairement mentionnée sous son libellé officiel).

Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats avant l'entrée dans la salle ou pendant l'épreuve. Les étudiants doivent pouvoir présenter leur carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité avec leur photo. Les étudiants émargent la liste d'appel à la fin de l'épreuve lors de la remise de leur copie. Les surveillants vérifient le nombre de copies par rapport au nombre d'émargements.

Il appartient aux surveillants d'autoriser les retardataires à composer au cours de la première heure d'épreuve : toutefois leur admission tardive ne donnera lieu à aucune majoration de la durée de composition de l'épreuve, qui s'achèvera à l'heure prévue pour l'ensemble des étudiants.

- **Déroulement des épreuves**

Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats soit avant l'entrée dans la salle d'examen soit pendant l'épreuve. Les étudiants doivent être porteurs de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité avec leur photo. Les étudiants émargent la liste d'appel à la fin de l'épreuve lors de la remise de leur copie. Les surveillants vérifient le nombre de copies par rapport au nombre d'émargements.

Il appartient aux surveillants d'autoriser les retardataires à composer au cours de la première heure d'épreuve : toutefois leur admission tardive ne donnera lieu à aucune majoration de la durée de composition de l'épreuve qui s'achèvera à l'heure prévue pour l'ensemble des étudiants.

- **Cas d'absence aux épreuves**

Lors de l'absence à des épreuves de la première session du semestre, l'étudiant présentera ces épreuves ou l'ensemble des épreuves lors de la seconde session.

Tout étudiant ayant été absent à toutes les épreuves d'un enseignement sera ajourné

à la première session et devra se présenter à la seconde session pour laquelle les règles de validation habituelles s'appliquent.

- **Prévention des fraudes – plagiat**

La procédure disciplinaire est régie par les dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992.

Relève de la procédure disciplinaire, tout étudiant de l'UCO lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude, tentative de fraude ou plagiat, ou à l'occasion de son inscription dans l'établissement.

Définition de la fraude : est considéré comme fraude, tout acte commis par un(e) étudiant(e), ou par toute personne qui en a été complice, qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation ou de celle d'un(e) autre étudiant(e). Lors des examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il récupère tous les éléments de preuve. Le surveillant dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants, et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès- verbal.

Définition du plagiat : le plagiat consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet délibérément ou par négligence de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits.

15

A la rentrée universitaire, puis lors du dépôt de son mémoire ou de tous travaux « lourds » (selon l'institut), l'étudiant s'engage, par écrit, au respect de non-plagiat (cf. annexe « Charte de non plagiat »).

En cas de plagiat, le responsable dresse un procès-verbal qui sera adressé à la section disciplinaire dont relève l'UCO.

L'outil EPHORUS est à la disposition des enseignants qui déposent le fichier à vérifier : .txt, .doc, .pdf. Ce logiciel compare le contenu en le croisant avec des recherches internet et des bases propres. Un rapport est renvoyé (sous 30min) à l'enseignant lui indiquant le pourcentage de texte plagié et en colorant en rouge les parties du texte qui lui semblent plagiées ; c'est à l'enseignant d'interpréter toutes ces données pour conclure ou non d'un plagiat.

Procédure disciplinaire

Le SU adresse à l'autorité compétente la demande de saisie de la section disciplinaire accompagnée des pièces suivantes :

- . Nom et prénom de l'étudiant
- . Date et lieu de naissance
- . Adresse postale
- . PV de constat de fraude ou de plagiat
- . Si fraude, photocopie de la copie d'examen

- . Si plagiat, logiciel ayant permis de constater le plagiat
- . Tout élément de preuve.

Dans l'attente de la section disciplinaire, le jury délibère normalement sur les résultats du candidat. Aucun relevé de notes n'est délivré avant que la section disciplinaire ne se soit prononcée et que le jury de délibération ait eu lieu. Un courrier est adressé à l'étudiant, l'informant que la réglementation oblige l'établissement à attendre la saisie de la section disciplinaire dont il fait l'objet, pour lui communiquer ses résultats, et l'invitant à participer à la 2ème session. En cas de refus de bénéficier de la 2ème session, l'étudiant doit en informer le Secrétariat Universitaire par courrier.

En cas de 2ème session, l'étudiant est donc convoqué à l'épreuve concernée par la suspicion de fraude ou de plagiat et à toutes les épreuves inférieures à 10 dans les UE non acquises (pas de compensation du semestre).

La section disciplinaire se prononce sur les sanctions suivantes après avoir permis au candidat de présenter sa défense :

- 1/ l'avertissement
- 2/ le blâme
- 3/ l'exclusion temporaire ou définitive, éventuellement avec sursis, de l'Université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction précédente prononcée entraîne au minimum la nullité de l'épreuve pour l'intéressé et la section décide s'il y a lieu de prononcer la nullité du groupe d'épreuves ou l'ensemble de la session d'examens.

L'étudiant peut former un recours devant le CNESER dans les 2 mois de la notification de la décision. L'appel est suspensif sauf si la section disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

La section disciplinaire peut ordonner l'affichage de ses décisions à l'intérieur de l'établissement mais sans mentionner le nom de la personne sanctionnée (sauf en cas d'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur). Cet affichage doit être fait de façon visible dans les instituts.

Conseil de régulation de l'UCO

Concernant les présomptions de fraude à l'inscription et/ou la contestation des résultats, il est proposé de mettre en place par l'UCO un **Conseil de régulation** composé du Vice-recteur chargé de la vie académique, du Responsable du Secrétariat Universitaire, du Directeur d'institut, du Responsable Pédagogique du diplôme concerné (d'un représentant étudiant à la demande du Conseil) qui fournira un avis au Recteur de l'UCO. Le Conseil de régulation rend compte au Président de jury s'agissant d'une contestation des résultats.

Résultats et délivrance des diplômes

La proclamation des résultats intervient à l'issue des délibérations des jurys par voie d'affichage. L'affichage des résultats concerne l'admission, ou l'ajournement à la seconde session ou définitif.

Les relevés de notes individuels sont ensuite envoyés par le Secrétariat Universitaire aux étudiants.

Dans tous les cas, la communication téléphonique des résultats est exclue.

Chaque étudiant a la possibilité de consulter ses copies selon les modalités clairement définies et affichées dans son institut.

Tout recours est à présenter par l'étudiant auprès du Président de jury, lequel en informe le Recteur de l'UCO et le Recteur d'Académie. Le Recteur de l'UCO saisit le conseil de régulation pour examen et avis.

La délivrance du diplôme national de licence, et de DEUG revêtu du visa du Recteur d'Académie, intervient dans un délai de six mois après la proclamation des résultats.

Les présentes dispositions sont applicables à tous les étudiants inscrits dans des formations relevant de la gestion des jurys rectoraux; elles ne sont pas applicables aux formations placées sous convention avec une Université, et qui sont régies par les dispositions définies après approbation des instances statutaires des établissements d'enseignement supérieur et dans le cadre des conventions conclues.

CALENDRIER 2016-2017

Lundi 5 septembre	Rentrée des L1 – 10 h
Mardi 6 septembre	Rentrée des L2 (13h30)
Lundi 12 septembre	Rentrée des L3 (14 h)
Lundi 12 au vendredi 18 septembre	Inscriptions AT/ET
27 septembre	Début des cours AT/ET
Lundi 27 octobre au mercredi 2 novembre compris	Congés de Toussaint
Vendredi 11 novembre	Féié
Lundi 14 et mardi 15 novembre	Examens blancs
Lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre	Inscriptions AT/ET
Samedi 17 décembre au lundi 2 janvier compris	Congés de Noël
Jeudi 5 au samedi 14 janvier	Examens écrits semestre impairs
Lundi 16 janvier	Rentrée du second semestre
24 janvier	Début des cours AT/ET
Samedi 18 au dimanche 26 février	Congés d'hiver
Du lundi 27 février au samedi 4 mars	Stages
Mardi 7 et mercredi 8 mars	Jours professionnels (pas cours en licence)
Vendredi 24 mars	Remise de diplômes
Samedi 8 avril au lundi 17 avril	Congés de Printemps
Jeudi 25 mai à dimanche 28 mai	Ascension et pont
Lundi 9 mai au samedi 20 mai	Examens écrits semestre pairs
Mardi 20 juin au vendredi 20 juin inclus	Examens 2 ^e session

SEMESTRE 3

Organisation générale du semestre 3

SEMESTRE 3	CM	TD	Session 1	Session 2	ECTS
3UE1 – MAJEURE (Mention)					8
Poétique de la poésie	12	06	Ecrit 4h	Ecrit 4h	3
Stylistique de la poésie	12	06	Ecrit 3h	Ecrit 3h	3
Littérature du XXème siècle	18	06	E. 4h/oral	E. 4h/oral	2
3UE2 – MAJEURE (Mention)					8
Littérature générale et comparée III	18	06	Ecrit 4h	Ecrit 4h	3
Langue française III	06	06	Ecrit 2h	Ecrit 2h	2
Littérature étrangère en anglais I	08	04	Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
Langue étrangère III		12	Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	2
3UE3 – MINEURE (Parcours-Type) – au choix*					4
Sociétés, cultures, frontières européennes					
Langues et cultures					
Lettres					
Arts et politique					
Sciences politiques					
Économie, communication et management					
Expériences plastiques et design graphique					
Culture et enjeux patrimoniaux					
Histoire de l'Art					
Théologie et Sciences religieuses					
Journalisme Multimedia, réseaux sociaux et Webdocu					
Musiques actuelles et paysages sonores					
Philosophie					
Droit					
3UE4 – MINEURE (Parcours-Type) – au choix*					4
Idem 3UE3					
3UE5 – UE PREPRO					4
PPE/PPE+		24	Dossier	Oral	2
Méthodologie du travail universitaire : Recherches		18	Dossier	Oral	2
3UE6 – UE LIBRE (au choix)					2
Figure libre (langue étrangère/atelier transversal/engagement personnel/cours de préparation concours/ autre)		24	CC	Oral	
TOTAL					30

Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

- **3UE1 - MAJEURE**

Poétique de la poésie (3 ECTS) :

Cours : 12h - TD : 6h

Professeur : Bernard Jeannot

Programme :

L'analyse des textes poétiques dérouté souvent les étudiants. C'est pourquoi, ce cours est destiné à leur fournir les connaissances nécessaires pour aborder un texte poétique et pour comprendre les spécificités, les enjeux esthétiques et idéologiques du genre poétique, les fonctions de la poésie. Pour cela, le cours se penchera sur un large corpus de poèmes allant du Moyen-âge au XXI^e siècle (avec un intérêt particulier porté à la poésie du milieu du XIX^e siècle) ainsi que sur des textes théoriques et critiques.

Bibliographie indicative :

M. Aquien, *La versification appliquée aux textes*, Nathan, « 128 », 1995.

<841.009 AQU>

B. Buffard-Moret, *Introduction à la versification*, Dunod, « Les topos », 1997.

<808.1 BUF>

L. Campa, *Poétique de la poésie*, SEDES, 1999.

<808.1 CAM>

J-M. Maulpoix, *Du lyrisme*, Corti, 2000.

<808.1 MAU>

D. Rabaté, *Figures du sujet lyrique*, PUF, 2001.

<809.14 FIG>

D. Rabaté, *Gestes lyriques*, Corti, 2013.

<841.04 RAB>

Lectures fortement conseillées :

*P. de Ronsard, *Les Amours*, Livre de Poche, 1993.

<841.3 RON>

*C. Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, éd. de J. Dupont, Flammarion, 2012.

<841.8 BAU>

*V. Hugo, *Les Contemplations*, Livre de Poche, 1972.

<841.7 HUG>

*V. Hugo, *Les Châtiments*, éd. de J.-M. Hovasse, Flammarion, 1999.

<841.7 HUG>

*un recueil de poèmes surréalistes au choix (Eluard, Breton...)

Validation : dissertation (Durée : 4h)
--

Stylistique de la poésie (2 ECTS) :

Cours : 12h - TD : 6h

Professeur : Bernard Jeannot

Programme : « Écrire Paris »

Corpus : "Poèmes de Paris, une anthologie à l'usage des flâneurs", par Jacques Jouet, ed. Parigramme, Cie Parisienne du Livre, Paris, 2009

Paris est une ville muse. Chantée par les poètes depuis le Moyen Âge, elle a pu contempler son évolution architecturale, sociale et culturelle au miroir des œuvres qui l'ont dépeinte. Orienté vers les exigences de l'épreuve de style des concours d'enseignement, ce cours montrera les évolutions formelles, techniques et thématiques des poèmes qui se sont choisis Paris comme sujet principal d'écriture. Construit chronologiquement, il sera complété par des apports en histoire littéraire et sera l'occasion d'une journée culturelle au cœur de Paris.

24

Bibliographie sélective :

Gradus, les procédés littéraires, Bernard Dupriez, coll. 10/18, Paris, Union générale d'éditions, 1984.

<808.003 DUP>

CALAS Frédéric et RITA-CHARBONNEAU Dominique, *Méthode du commentaire stylistique*, coll. Cursus, Paris, Armand Colin, 2005.

<808.06 CAL>

Validation : commentaire stylistique d'un texte de poésie (Durée : 3h)
--

Littérature du XXème siècle (3 ECTS) :

Cours : 18h - TD : 6H

Professeur : Simona Crippa

Programme : Essentiellement homme de théâtre, Beckett construit une œuvre romanesque de grande ampleur : *Molloy* (1951), *Malone meurt* (1952), *L'Innommable* (1953). De par sa trilogie romanesque on le classe parmi les Nouveaux Romanciers, car, lui aussi, comme Sarraute, figure sur la célèbre photo des Editions Minuit. Mais comme Duras, il ne sera pas

présent au Colloque organisé par Ricardou à Cerisy, Duras dira par ailleurs qu'elle et Beckett sont des « *outsiders* ». Lorsque *Molloy* paraît, Beckett a déjà écrit deux romans anglais *Murphy* (1938) et *Watt* (1943) et a déjà publié entre 1946 et 1950 dans des revues françaises, les récits qui porteront, en 1955, le titre : *Nouvelles et textes pour rien*. Beckett présente un homme sans cesse menacé par la destruction, il ira bien au-delà de l'homme kafkaïen. Ses héros vivront jusqu'au bout des situations métaphysiques. Beckett avait écrit sur Proust et aimait chez lui la construction du « Moi aux milles facettes », il reprendra donc cette analyse en la poussant encore plus loin, de manière obsédante. Grand lecteur de Descartes, il mettra en mot l'impossibilité de l'être cartésien. Dans une lignée littéraire résolument moderne, Beckett procède à l'enterrement du roman. Dans *Molloy*, les errances du personnage sont exactement celles du récit qui, au lieu d'avancer, piétine, rebrousse chemin, remonte vers son commencement, se répète. Ainsi, le discours romanesque se détruit-il par le vertige de la fabrication en miroir. Prix Nobel de littérature en 1969, Beckett nous offrira la possibilité d'aller au cœur de l'esthétique de la modernité : on ne saurait aller plus loin dans le dénouement, le renoncement, la destruction du récit.

Validation : dissertation et explication de texte (Durée : 4h)
--

3UE2 (8 ECTS) :

Littérature générale et comparée III (2 ECTS) :

Cours : 18h - TD : 6h

Professeur : Jocelyn Godiveau

Programme : Théories des romans naturalistes et décadents

En littérature, les catégories esthétiques sont parfois incertaines. A ce titre, le naturalisme et le décadentisme présentent de nombreuses correspondances qui remettent en cause la classification traditionnelle. Afin de les distinguer, il nous faut en premier lieu interroger leurs divergences esthétiques. Après *A Rebours* de J.-K. Huysmans (1884) qui initie la veine décadente en Europe, le roman fin-de-siècle conteste au naturalisme zolien et à la méthode expérimentale leur aptitude à saisir le réel. A l'image de *L'Œuvre* d'Emile Zola, de *Là-bas* de Huysmans et de *The Picture of Dorian Gray* d'Oscar Wilde, certains romans expriment d'ailleurs la profession de foi artistique de leurs auteurs. Avec plus ou moins de sérieux, chacun de ces écrivains propose en effet, au travers de l'œuvre, une théorie du roman que nous aborderons dans un second temps : naturalisme, « supranaturalisme », décadentisme. Ces trois théories sont bien différentes. Mais elles ont pour point commun de se définir à partir d'un autre art : la peinture. Nous nous arrêterons sur cette idée dans un troisième temps du cours : pour théoriser leur rapport au réel, chacun des trois auteurs renvoie à une création picturale qui serait chargée d'exprimer leur projet romanesque.

Textes au programme

Huysmans, J.-K., *Là-Bas*, Gallimard, 1985.

Wilde, Oscar, *Le Portrait de Dorian Gray*, traduction de Jean Gattégno, Gallimard, 1992.

Zola, Emile, *L'Œuvre*, Livre de Poche, 1996.

Validation : dissertation (Durée : 4h)

Langue française III (2 ECTS) :

Cours : 6h – TD : 6h

Professeur : Bertrand Ham

Programme : la langue française est étudiée dans un cadre morpho-syntaxique s'attachant à définir les classes de mots et types de propositions et à décrire les fonctions syntaxiques dans la phrase simple et complexe.

Validation: oral

Littérature étrangère en anglais I (2 ECTS) :

Cours : 8h - TD : 4h

Professeur : Annie Birks

Langue étrangère III

Cours : 06h–T.D. : 12h

Programme : apprentissage d'une langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol) à partir d'une œuvre littéraire ou artistique contemporaine

4UE5 - UEPREPRO

Au choix :

Projet Professionnel de l'Étudiant (PPE)

Projet Professionnel de l'Étudiant + (PPE+)

Coordination : Isabelle de Villars

Et

Méthodologie universitaire : Français

4UE6 - UE LIBRE

Au choix :

Langue étrangère (LV2 ou LV3)

Atelier ou Enseignement Transversal (AT/ET) - coordination : Marie-Hélène Camenen

Engagement personnel

Prépa concours

Projet imaginé ou sélectionné par l'étudiant

SEMESTRE 4

Organisation générale du semestre 4

SEMESTRE 4	CM	TD	TP	Session 1	Session 2	ECTS
4UE1 – MAJEURE (Mention)						8
Poétique du théâtre	12	06		Écrit 4h	Écrit 4h	3
Stylistiques du théâtre	12	06		Écrit 2h	Écrit 3h	2
Littérature médiévale	18	06		Dossier	Dossier	3
4UE2 – MAJEURE (Mention)						8
Littérature générale et comparée IV	12	06		Ecrit 4h	Ecrit 4h	2
Ancien français	12	06		Ecrit 3h	Ecrit 3h	2
Langue étrangère en anglais II	08	04		Ecrit 2h	Ecrit 2h	2
Langue étrangère IV		12		Ecrit 2h	Ecrit 2h	2
4UE3 – MINEURE (Parcours-Type) – au choix*						4
Sociétés, cultures, frontières européennes						
Langues et cultures						
Lettres						
Arts et politique						
Sciences politiques						
Économie, communication et management						
Expériences plastiques et design graphique						
Culture et enjeux patrimoniaux						
Histoire de l'Art						
Théologie et Sciences religieuses						
Journalisme Multimédia, réseaux sociaux et Webdocu						
Musiques actuelles et paysages sonores						
Philosophie						
Droit						
4UE4 – MINEURE (Parcours-Type) – au choix*						4
Idem 4UE3						
4UE5 – UE PREPRO						4
PPE/PPE+		24		Dossier	Oral	2
Méthodologie du travail universitaire : aisance orale		18		dossier	Oral	2
4UE6 – UE LIBRE (au choix)						2
Figure libre (langue étrangère/atelier transversal/engagement personnel/cours de préparation concours/ autre)		24		CC	Oral	
TOTAL						30

Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

4UE1 – MAJEURE (8 ECTS)

Poétique du théâtre (3 ECTS)

Cours : 12h - 6h

Professeur : Bénédicte Freysselinard

Programme

Se donnant pour objectif d'explorer la poétique théâtrale depuis ses origines jusqu'à nos jours, le cours propose, à partir d'une lecture des textes qui l'ont pensée depuis Aristote, l'étude de son évolution et de sa mise en œuvre dans la représentation : genre, composition, personnages, dialogue, esthétique. Un choix d'œuvres majeures du répertoire constituera un champ d'investigation complété par des exemples lus ou vus au gré des séances.

Lectures obligatoires

Aristote, *Poétique*, trad. Michel Magnien, Livre de poche.

B. Louvat-Molozay : *Le théâtre* (Corpus Lettres, GF 3077)

Racine, *Britannicus*

Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*

Musset, *On ne badine pas avec l'amour*

Beckett, *En attendant Godot*

Genêt, *Les Bonnes*

Bibliographie indicative :

Scherer Jacques, *La Dramaturgie classique en France*, Nizet.

<10006>

Lehmann Hans-Thies, *Le Théâtre postdramatique*, L'Arche, 2002.

<792.090 4 LEH>

Lexique du drame moderne et contemporain, Jean-Pierre Sarrazac (dir.), *Études théâtrales*, n°22, Louvain-la-Neuve, 2001 ; réédition Circé / Poche, 2005.

<809.2 LEX>

Ubersfeld Anne, *Lire le théâtre, I ; Lire le théâtre II : L'École du spectateur*, Belin.

<808.2 UBE>

Validation : dissertation (Durée : 4h)
--

Stylistique du théâtre (2 ECTS)

Cours : 12h - TD : 6h

Professeur : Bernard Jeannot

Programme : Le personnage de théâtre ou le jeu de masque de la parole

Le cours poursuivra l'apprentissage linguistique débuté en première année, et abordera une réflexion sur le style de l'écriture théâtrale en s'interrogeant particulièrement sur les formes, les fonctions et les enjeux de la parole des personnages. Articulant thématiques et éléments d'histoire littéraires, il développera une analyse des techniques du soliloque, du monologue, du dialogue ou du polylogue. Il sera par exemple fait mention de la forme et de la place de la prise de parole du valet de comédie, mais aussi des différents registres développés dans la tirade tragique, des enjeux de l'échange dans le drame romantique ou encore de la déconstruction du personnage par le biais de son discours dans le théâtre contemporain. Ce cours s'élaborera d'après les exigences de l'épreuve de style des concours d'enseignement.

Bibliographie sélective :

Gradus, les procédés littéraires, Bernard Dupriez, coll. 10/18, Paris, Union générale d'éditions, 1984.

<808.003 DUP>

CALAS Frédéric et RITA-CHARBONNEAU Dominique, *Méthode du commentaire stylistique*, coll. Cursus, Paris, Armand Colin, 2005.

<808.06 CAL>

FROMILHAGUE Catherine, SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Dunod, 1996

<808 FRO>

UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre*, tomes 1, 2, 3, Paris, Belin Sup, 1996.

<808.2 UBE>

Validation : commentaire stylistique d'un texte de théâtre (Durée : 3h.00).

Littérature médiévale (3 ECTS)

Cours : 18h - TD : 06h

Professeur Carole Bauguion

Programme : Initiation à la littérature médiévale.

Ce cours de littérature a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'univers intellectuel du Moyen Age, aux divers concepts culturels à l'origine de l'épanouissement d'une littérature vernaculaire en France. L'exposition d'œuvres et d'extraits illustrant la chanson de geste, la littérature courtoise, la littérature satirique, le théâtre religieux, le théâtre comique, la poésie lyrique et didactique permettra à l'étudiant de développer ses capacités d'analyse critique en établissant des liens pertinents entre l'histoire littéraire, le contexte, les questions de langue

Lectures obligatoires :

- *Charles d'Orléans, POESIES. TOME I: La retenue d'amour, ballades, chansons, complaintes et caroles.* Edité par Pierre Champion. Collection Classiques Français du Moyen Age, 2010.
- Chrétien de Troyes, *Perceval ou le Roman du Graal (ou Le Conte du Graal)*, Livre de Poche, collection « Les classiques de Poche », 1990.

Choisir également deux ouvrages parmi les suivants :

- Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose*, Livre de Poche, collection « Les classiques de Poche »
- Bérout, *Tristan et Iseut*, Livre de Poche, collection « Les classiques de Poche ».
- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la Charrette*, Livre de Poche, collection « Les classiques de Poche »
- Arnoul Gréban, *Le Mystère de la Passion*, Gallimard, collection « Folio Classiques ».
- Rutebeuf, *Le Miracle de Théophile*, Flammarion, collection « Littérature classique ».
- (œuvre anonyme) *La Farce de Maître Pathelin*, Gallimard, « Folioplus classiques ».

Validation : - Dossier et -Oral : (questions de cours et soutenance du dossier).

4UE2 – MAJEURE (8 ECTS)

34

Littérature générale et comparée IV (2 ECTS) :

Professeur : Sophie LIOULIAS

Cours : 12h– T.D. : 06h

Programme : *paysage et décor dans l'œuvre littéraire.*

Peut-on transposer au décor ce reproche sévère que Valéry adressait au genre romanesque : n'être qu'une imitation du réel, un trompe l'œil ? Une analyse géocritique de l'œuvre littéraire montre au contraire combien le décor participe, au côté des personnages, de l'action et à travers les liens qu'il entretient avec eux, à cette « fonction constructive » qui fait du roman une création d'ordre et de sens. Mais il convient aussi de s'interroger sur les ressorts qui lient l'auteur à ses décors. Mesurer l'écart entre décor objectif et décor subjectivé c'est prendre la mesure de la part de réappropriation et d'imaginaire que constitue intrinsèquement toute création artistique. Le décor n'échappe pas à ce processus de transmutation. Ainsi pouvons-nous déjà entrevoir les perspectives prometteuses qu'offrirait une approche géopoétique où le décor viendrait finalement composer et révéler le paysage intime de l'auteur lui-même. Les trois œuvres au programme abordent le décor sous des axes différents qui permettront d'en approcher la diversité de traitement tout en en révélant quelques grandes permanences.

Consignes de lecture

Lorsque vous aborderez la lecture des œuvres au programme soyez attentifs au thème du double (Albert/Herminien) dans *Au Château d'Argol*, à l'aspect initiatique du voyage d'Ana

non, ainsi qu'à la quête d'harmonie et au désir d'union à la nature de Hiraide dans *Le Chat qui venait du ciel*.

Corpus

Julien GRACQ, *Au Château d'Argol*, éd. José Corti

Agustin GOMEZ-ARCOS, *Ana Non*, éd. Le livre de poche

Takashi HIRAIDE, *Le chat qui venait du ciel*, traduction E. Suetsugu, éd. Picquier poche

Validation : dissertation sur les œuvres du programme
(Durée : 4h)

Ancien français (2 ECTS)

Professeur : Hélène BIU

Cours : 12h - TD : 6h

Programme

Introduction à l'étude linguistique médiévale, en suivant les différentes rubriques d'une épreuve d'ancien français au concours, à partir d'un corpus d'extraits littéraires :

- Phonétique historique : étude des phénomènes vocaliques.
- Morphologie : les déclinaisons du nom et les temps simples de l'indicatif.
- Syntaxe : l'ordre des mots dans la phrase.
- Vocabulaire : méthodologie de la fiche de sémantique.
- Exercices de traduction.

35

Bibliographie sélective :

BONNARD Henri, *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Magnard, 1989.

<447.01 BON>

HASENOHR Geneviève, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Sedes, 1993.

<447.01 RAY>

ZINK Gaston, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 2006

<441.5 ZIN>

LABORDERIE Noëlle, *Précis de phonétique historique*, Paris, Armand Colin

<441.5 LAB>

Validation : épreuve écrite (traduction d'un extrait,
questions, étude de lexique) (Durée : 3h)

Littérature étrangère en anglais II (2 ECTS) :

Professeur: Wendy CUTLER

Cours : 9h - TD: 9h

Programme : societies et stories
British et American Novels et Plays based on historical facts

Validation : dossier

Langue étrangère IV

Cours : 06h –T.D. : 12h

Programme : apprentissage d'une langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol) à partir d'une œuvre littéraire ou artistique contemporaine

4UE3 – MINEURE : voir le guide de la mineure choisie par l'étudiant

4UE4 – MINEURE : voir le guide de la mineure choisie par l'étudiant

4UE5 - UEPREPRO

Au choix

Projet Professionnel de l'Étudiant (PPE)

Projet Professionnel de l'Étudiant+ (PPE+)

Coordination : Isabelle de Villars

Et

Méthodologie universitaire : Français

4UE6 – UE LIBRE

Au choix :

Langue étrangère (LV2 ou LV3)

Atelier ou Enseignement Transversal (AT/ET) – coordination : Marie-Hélène Camenen

Engagement personnel

Prépa concours

Projet imaginé ou sélectionné par l'étudiant